



Fraude d'un entrepreneur sur la tva à 5,5%

Par **fido**, le **06/03/2009** à **20:01**

que risque une entreprise qui vend avec des taux de tva à 5,5%, taux réservé à la rénovation et dans le cas d'une prestation "fourniture et pose" alors qu'elle n'effectue aucune prestation de pose et qu'il s'agit même parfois de logement de moins de 2 ans